



INDEX MAP  
CARTE DE LOCALISATION

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21297 G CARTE  
21J/14e,f  
NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK



SCALE 1:20000 ÉCHELLE 1/20000

This map was compiled from data recorded by Geophysical Surveys, Inc. between August 24, 1965 and November 9, 1965 using an helicopter-borne gradiometer. Two colour vector magnetometers of 0.005 gamma resolution and vertically separated by 2 m were towed under an helicopter with average elevation of 150 m above ground. The average traverse and control line spacing were respectively 300 m and 12 km. Flight path recovery was effected using a video tape recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter. After editing the survey data, the coordinates of the intersection of traverse and control line and differences in their magnetic values were printed out for use in the normal leveling analysis. Then, the total field values from the lower magnetometer were interpolated on a 50 m grid for the drafting of the isomagnetic curves by a digital plotter. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The base used for this map was obtained from a 1:50,000 topographic map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geophysical Surveys Branch, Mineral Resources Division, P.O. 6000, Fredericton, N.B., E3B 5H1, and from P.O. 50, Bathurst, N.B., E2A 2Z1 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

The survey data used in this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées par les Services Géophysiques Inc. à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère entre le 24 août 1965 et le 9 novembre 1965. Deux magnétomètres à vapeur de cadmium d'une résolution de 0,005 gamma et séparés de 2 m furent tirés sous un hélicoptère avec une élévation moyenne de 150 m au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 12 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'une vidéo vidéo enregistrée par une caméra verticale verticalement dans l'hélicoptère.

Après avoir édité les données, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ainsi que les différences de leurs valeurs magnétiques ont été imprimées pour servir à l'analyse normale de nivellement. Les valeurs du champ total du magnétomètre inférieur furent interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50 m de côté afin de dessiner les courbes isomagnétiques, à l'aide d'un plotter numérique.

Copies de cette carte a été obtenues soit de la Division des Ressources minières, le bureau de cette carte a été reproduit à partir d'une carte topographique, à l'échelle 1:50,000, publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources minières, Division des Services géophysiques, Division des Ressources minières, c.p. 6000, Fredericton, N.-B., E3B 5H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50, Bathurst, N.-B., E2A 2Z1 ou à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

Les données de base utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérisée à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

MAP 21297 G CARTE  
21J/14e,f  
NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK